

# Bien choisir sa plateforme de financement participatif

Prêts, dons ou investissements, le financement participatif a le vent en poupe. En 2015, près de 300 millions ont été collectés par les plateformes. Mais si beaucoup naissent, elles sont aussi nombreuses à disparaître. Comment faire le bon choix ?

**L'**ordonnance n° 2014-559 du 30 mai 2014 relative au financement participatif a mis fin au monopole bancaire en matière de prêt et a créé le statut d'« intermédiaire en financement participatif » (IFP). L'obtention de ce statut garantit à l'emprunteur que la plateforme a un minimum de formation, une expérience professionnelle et satisfait à des conditions d'honorabilité. Pour l'obtenir, les plateformes doivent également fournir un certain nombre d'informations sur leur site : détail des projets, commissions perçues, contrat de prêt type... Les associations qui souhaitent emprunter par ce biais ne peuvent souscrire que des emprunts sans intérêt et dans la limite d'un million d'euros par projet. De leur côté, les prêteurs ne peuvent prêter que 4 000 € par projet afin de limiter leurs risques. Il n'existe pas à ce jour de plateforme qui ne fasse que du

prêt sans intérêt à destination des associations. La seule plateforme qui le fait n'est à destination que des particuliers (c'est hellomerci.com).

**Plateformes de dons**

Si l'on tient compte du retrait de ce marché de MyMajorCompany, l'un des pionniers qui se concentre désormais sur la production d'artistes, les deux plateformes de dons les plus connues sont KissKissBankBank et Ulule, respectivement créées en 2009 et 2010. Dans les mêmes années sont nées des plateformes destinées aux associations comme Hello asso, Arizuka ou Babeldoor. Arizuka vient de cesser cette activité alors que le Crédit coopératif lançait, presque dans le même temps, sa propre plateforme dans le même esprit : Agir&Co. Notons que celles qui changent d'activités l'annoncent toujours sur leur site et terminent les projets en cours. Le risque est donc réduit. Mais il est certain que le secteur est de plus en plus concurrentiel et que des regroupements ou des disparitions sont inévitables.

**Généralistes ou spécialisées**

Si les premières plateformes étaient généralistes, on a vu, depuis, surgir des plateformes spécialisées par thème, comme Dartagnans pour la préservation du patrimoine et de la culture française ou CredoFunding pour les projets de la sphère professionnelle ou bien encore Fundovino pour les projets liés au vin et à la vigne. Pour choisir, il faut arbitrer entre la notoriété des grosses généralistes, qui drainent de nombreux projets et un trafic important, et les petites, visitées par

JE NE VOIS PAS POURQUOI VOUS RECHIGNEZ À AVOIR RECOURS À UNE PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR FINANCER VOTRE PROJET...!!

... PARCE QUE NOTRE PROJET CONSISTE À TROUVER DES FONDS POUR ENFIN S'ÉQUIPER EN INFORMATIQUE!



cela ne dispense pas le porteur de projet de s'assurer de la mobilisation en interne. Parmi les plateformes généralistes, c'est à l'heure actuelle Kisskissbankbank qui a la page la plus complète sur ce sujet. Enfin, il faut bien vérifier avec la plateforme, qui gère l'envoi des reçus fiscaux.

## Tarifs

Hello Hello Asso qui fonctionne sur le principe de la gratuité avec possibilité de « pourboire », la plupart des plateformes ont aligné leurs tarifs autour de plus ou moins 8 % de la collecte avec gratuité de l'inscription au départ. Certaines font un mix avec une rémunération initiale en pourcentage de la collecte espérée et une rémunération en pourcentage de la collecte réalisée. Selon les cas, les frais bancaires sont compris ou non. ■

Isabelle Colson,  
Chambre des associations

## En savoir plus

financeparticipative.org

## Cause ou projet ?

La collecte peut être orientée « projet » : le cadre de la campagne de collecte est alors spécifiquement défini et la durée est prévue assez tôt. Ce genre de plateforme adopte souvent le principe du « tout ou rien » : soit la somme prévue est atteinte et elle est versée au porteur de projet, soit la somme n'est pas atteinte et les donateurs récupèrent leur don. Ulule et Kisskissbankbank pratiquent le tout ou rien. Certaines introduisent des seuils qui assouplissent le principe et peuvent booster la collecte. La plateforme peut aussi être orientée « cause ». Dans ce cas, les sommes collectées restent acquises quel que soit leur montant. C'est le cas d'Alvrum qui s'est spécialisé dans la collecte au

profit des associations à l'occasion d'événements sportifs. Hello Asso présente la collecte avec une jauge ou un outil de mesure de l'avancement mais le porteur de projet peut décider de l'affectation des sommes collectées.

## Contreparties

Il est bon de mentionner les contreparties qui sont proposées aux donateurs sur la page dédiée. Il faut bien réfléchir auparavant à leur graduelle en fonction du montant du don et ne pas se retrouver à donner une contrepartie qui soit trop forte par rapport au don reçu ou qui vous coûtera trop cher pour le faire parvenir aux contributeurs. Si les plateformes servent de caisses de résonance,

## UN CODE DE DÉONTOLOGIE

Créée en 2012, l'association Financement participatif France, qui regroupe 67 plateformes, dont 27 de dons, vient de publier un code de déontologie téléchargeable sur son site, qui indique les points de vigilance à prendre en compte avant de choisir une plateforme. Ce code n'a pas de caractère officiel mais Financement participatif France est seule à faire ce travail et son professionnalisme assure une légitimité aux conseils qu'elle prodigue.

## LA COURBE EN U

Les étapes d'une collecte de fonds suivent une courbe en U qui se vérifie dans la plupart des cas : pour une collecte de 30 jours, le nombre de contributeurs diminue jusqu'au milieu de la durée choisie et remonte d'autant plus vite sur la dernière partie que la communication est à nouveau boostée. Il ne faut donc pas se démoréaliser en milieu de campagne et envisager des actions au fur et à mesure que vous vous rapprochez de l'échéance.